

La victoire

L'antenne ne r pond plus

Montricher

Un raté dans les grandes largeurs! En imposant, sans la moindre discussion préalable, la construction d'une antenne de 25 mètres au sommet du Mont-Tendre, l'armée suisse a réussi à se mettre presque toute la classe politique à dos, en plus des amoureux de la nature.

Par 79 voix contre 47, le Grand Conseil a en effet voté une résolution exigeant un moratoire du projet et l'ouverture de négociations.

Si le vote est avant-tout symbolique, le recours déposé par les organisations de défense de la nature l'est moins. Le Tribunal cantonal vaudois a en effet accordé l'effet suspensif à la requête déposée par le WWF, Pro Natura et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, en attendant la suite.

Régional de l'étape, le député de Bière Jean-Marie Surer estime qu'il est temps de dialoguer pour le bien de toutes les parties. «Il faut monnayer l'installation de cette antenne avec des compensations écologiques. Un débat démocratique doit très vite avoir lieu sur l'emplacement de cette antenne.»

Défendue par le député vert d'Echichens Raphaël Mahaim, la résolution urgente a donc passé le cap sur une majorité confortable.

Un succès cependant relatif, mais qui

devrait amener tous les acteurs de ce drôle de feuilleton à se mettre autour de la table pour trouver des solutions, cette fois-ci concertées. En attendant, une manifestation de soutien est prévue dimanche au sommet du Mont-Tendre.

C. JOT.



Raphaël Mahaim. DR